



Continuité pédagogique 2021 - 2022

publié le 20/12/2021

La continuité pédagogique permet de maintenir un lien entre l'élève et ses enseignants, notamment dans des contextes d'éloignements respectifs : cas contacts isolés, cas positifs et en cas de niveau 4 du protocole sanitaire les élèves de 4ème et 3ème travaillent à la maison une semaine sur deux.

Ces périodes à distance n'ouvrent pas une nouvelle période de vacances. Le lien avec l'école et les apprentissages doit être maintenu sous des formes différentes. Il est important que chaque élève, qu'il ait une connexion internet ou non, bénéficie de cette continuité.

Un document (en pièce jointe) a été élaboré par les enseignants et la direction du collège pour l'année 2021 - 2022. Il a pour vocation de donner à la communauté éducative des repères pour la continuité pédagogique.

Document joint

 [plan_de_continuite_pedagogique_au_college_andre_malraux_2021_-_2022-2](#) (PDF de 1.6 Mo)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.